

# ACCUEIL DE LOISIRS

## St Cernin - St Martin VLX

Vacances d'Automne du 24 au 28 octobre 2022



### Inscriptions

Lundi 17 octobre de 16h30 à 18h00  
à St Cernin

Mardi 18 octobre de 16h30 à 18h00  
à St Martin VLX

*Nous privilégions les inscriptions par mail  
sous réserve d'un dossier complet.*

#### RAPPEL

L'organisateur de l'accueil de loisirs, la commune de St Cernin, ayant sollicité la participation de toutes les communes dont les administrés fréquentaient le centre l'an dernier, une convention a été signée avec les communes qui ont répondu favorablement à cette démarche, à savoir: **Besse, Saint Eulalie, Fontanges, Freix Anglards, Girgols, Saint Chamant, Saint Cirques de Malbert, Saint Illide, Saint Martin Valmeroux, Saint Paul de Salers, Saint Projet de Salers et Tournemire.**

Veillez donc noter que pour ces vacances, seuls seront accueillis les enfants des familles résidants dans l'une de ces communes (+ Saint Cernin bien sûr).

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie de Saint Cernin au 04.71.47.60.09, ou bien solliciter la mairie de votre commune de résidence.

### ACTIVITÉS DU CENTRE

JOURNÉE DECATHLON, JOURNÉE HALLOWEEN, JEUX DE BRUITS ET DE MIMES, ASLJ BASKET ET TENNIS ST MARTIN, KIN-BALL, INITIATION RUGBY, ASLJ KOH LANTA, BLIND TEST, ...

#### Chers parents,

Nous souhaitons vous informer que, suite à une restructuration interne, la Fédération des Associations Laïques du Cantal ne pourra pas renouveler sa convention avec la commune de Saint Cernin, et ne sera donc plus gestionnaire de votre ALSH au 1er Janvier 2023.

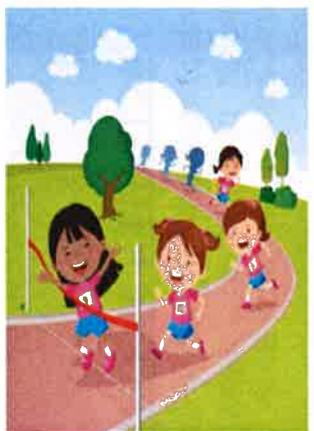
Cependant, depuis plusieurs mois, une concertation est en cours avec vos communes et le Pays de Salers pour assurer la continuité de l'accueil de vos enfants dès les futures vacances de Février 2023, et vous serez bien entendu tenus informés de la suite à venir dans les mois prochains.

M. DARDILHAC et nous-mêmes espérons que vous, et vos enfants, avez appréciés les différentes actions que nous avons pu mener avec le soutien des communes de Saint Cernin et Saint Martin Valmeroux, et que vous apprécierez de même le programme de ces vacances d'Automne 2022.

Cordialement,  
La FAL du Cantal



**Renseignement :** Franck Dardilhac : 07 86 17 83 97 - [franck.dardilhac@fal15.org](mailto:franck.dardilhac@fal15.org)

		Lundi 24 OCTOBRE SAINT CERNIN	Mardi 25 OCTOBRE SAINT CERNIN	Mercredi 26 OCTOBRE SAINT CERNIN	Jeudi 27 OCTOBRE SAINT CERNIN	Vendredi 28 OCTOBRE SAINT CERNIN
S E M A I N E 1	MATIN	JOURNEE DECATHLON 	ASLJ BASKET et TENNIS SAINT MARTIN 	JEUX DE BRUITS ET DE MIMES 	ASLJ KOH-LANTA SAINT CERNIN 	DESSINE MOI HALLOWEEN <i>Venir déguisé(e)</i> 
	APRÈS- MIDI	JOURNEE DECATHLON 	BLIND TEST 	INITIATION RUGBY 	KIN-BALL 	HALLOWEEN PARTY <i>Venir déguisé(e)</i> 

\* Les repas seront pris à la MARPA à St Martin Valmeroux et Chez Pédro à St Cernin

**ATTENTION : Programme indicatif susceptible d'être modifié en fonction de la météo ou de la fréquentation. Merci de toujours prévoir une tenue adaptée aux activités (vêtements ET chaussures)**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

*Vacances d'Automne du 24 au 28 octobre 2022*

Nom - Prénom de(s) l'enfant(s)		Age
<b>A</b>		
<b>B</b>		
<b>C</b>		
<b>D</b>		

Octobre	Matin	Après-midi	Repas	Journée
<b>Lundi 24</b>				
<b>Mardi 25</b>				
<b>Mercredi 26</b>				
<b>Jeudi 27</b>				
<b>Vendredi 28</b>				

*Merci de cocher les jours ou 1/2 jours d'inscription de votre enfant.*

*À retourner au centre de loisirs Prévoyez une tenue adaptée*

*à toutes les activités SVP.*

Je soussigné(e) ....., parent de(s) l'enfant(s) ci-dessus désigné, atteste inscrire mon(mes) enfant(s) pour ..... jours et / ou .....1/2 jours et m'engage à respecter le règlement intérieur en ce qui concerne cette inscription.

Date :

Signature :

# POUR L'INSCRIPTION, IL EST INDISPENSABLE DE SE MUNIR :

- Du carnet de santé
- Du justificatif du quotient familial du responsable légal (CAF ou MSA)

## Tarifs 2022

QF	1/2 Jr	1/2 Jr+Repas	Jr	Jr+Repas
0 à 426	3	6	4.5	7
427 à 517	3.5	6.5	6	7.5
518 à 659	4.5	7.5	7.5	9
660 à 869	5	8.5	8.5	11
870 à 1044	5.5	9.5	9.5	13
1045 à 1396	6.5	10.5	10.5	14
1397 à 1832	7	11	12.5	15
1833 à 2201	8	12	14	16
2202 à 9999	9	12.5	15	17

## LE RÈGLEMENT DOIT S'EFFECTUER A L'INSCRIPTION

(possibilité de paiements échelonnés)

En cas d'absence les journées seront remboursées uniquement sur  
présentation d'un certificat médical

Nous acceptons les :

- chèques Vacances ANCV
- Chèques Pass'Cantal

(Chéquier Pass'Cantal délivré par le Conseil Départemental  
sans conditions de ressources)

Conseil Départemental du Cantal : guichet unique jeunesse  
Tél : 0800 22 68 25